

Libin, le 11.01.2022



## ARRÊTE DE POLICE - CIRCULATION ROUTIERE

La Bourgmestre,

Vu l'article 133 al.2 de la Nouvelle Loi Communale ;

Vu les lois et règlements concernant la police de roulage et de la circulation ;

Attendu que la SA Pirot de Villance doit procéder à des travaux de pose d'une conduite d'eau à Anloy, Wachamps, entre Banlon et Les Petelles, du 12 janvier au 28 février 2022 ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures qui s'imposent en vue d'éviter les accidents ;

Vu l'urgence ;

### **ARRETE :**

Article 1 : L'autorisation à la SA Pirot de procéder aux travaux de pose d'une conduite d'eau à Anloy, Wachamps, entre Banlon et Les Petelles, du 12 janvier au 28 février 2022.

Article 2 : La circulation sera alternée par des feux tricolores et la vitesse sera limitée à 30km/h.

Article 3 : La signalisation sera mise en place par le demandeur, telle qu'elle est imposée par l'A.G.W. du 16.12.2020, à l'exclusion de toute autre.

Article 4 : La signalisation qui, en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption, n'est plus justifiée, devra être enlevée ou efficacement masquée.

Article 5 : Les infractions à la présente seront punies des peines prévues par la loi et les règlements relatifs à la police de roulage.

Pour la Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,  
La Bourgmestre,

A.LAFFUT



  
Le 1<sup>er</sup> Échevin,  
Christian BAIJOT

**Commune de**  
**6890 Libin**  
Rue du Commerce, 14  
Tél. 061 26.08.10  
Fax. 061 65.63.81  
administration@libin.be